

Un séisme bénin : le triomphe du Hamas

Diriger la lutte nationale palestinienne sur une scène institutionnelle et gérer le projet d'Etat, principaux défis que doit affronter le Hamas.

Enrique Vázquez

Le 25 janvier 2006 ont eu lieu les élections législatives en Palestine et le grand parti islamiste, le Hamas (acronyme de Mouvement de la Résistance Islamique) sortait vainqueur avec une large majorité : 76 députés sur un total de 132, contre 46 de Al Fatah, une demie douzaine de sièges répartis entre deux listes libérales (Moustapha Barghouti et Salam Fayyad) et quatre formellement indépendants et de fait, dans l'orbite du Hamas, en particulier, l'influent Ziyab Abou Amr.

Internationalement défini comme un séisme, cet événement a provoqué une émotion considérable car il n'a pas seulement marqué la fin du leadership historique de Al Fatah, le tronc principal de la résistance nationale palestinienne, mais parce qu'il semble prouver que, soumis à l'épreuve irréfutable et libre des urnes, l'islam politique est aussi vainqueur. Il faut noter que les événements ont eu lieu moins de deux mois après le succès des islamistes égyptiens, les Frères Musulmans, qui acceptaient de se présenter en tant qu'indépendants à des élections législatives contrôlées par le régime, où ils obtinrent 88 sièges, ce qui, loin d'être suffisant pour mettre des bâtons dans les roues du Parti national démocratique (PND) de Hosni Moubarak, fut considéré comme un succès sans précédent.

Cette affaire palestinienne nous renvoie, donc, à deux registres différents, bien que parallèles : celui concernant leur propre biotope local, spécifique comme il y en a peu, car il s'agit d'un territoire occupé à vocation étatique, et sa signification en tant que triomphe de l'islamisme et sa condition potentielle d'affaire paradigmatique de ce qui peut arriver sous d'autres latitudes si les gouvernements encouragent des élections authentiques et impartiales. Le Hamas doit affronter un défi double et extraordinaire : diriger la lutte nationale palestinienne sur une scène qui, par la force des choses, sera aussi institutionnelle – et non seulement clandestine et militaire – et gérer son *yishouv* (nom donné par les colons juifs au pré-Etat d'Israël avant sa fondation formelle en 1948) particulier, le projet d'Etat que représente l'Autorité nationale palestinienne.

Bien que l'épreuve de la réalité soit encore à venir, ce qui a été annoncé ou fait jusqu'à l'heure nous autorise à croire que l'islamisme politique a opté, de façon perspicace, pour la thèse de l'atterrissage en douceur, ce qui lui

a permis de rendre digérable le choc que supposa son grand succès électoral et de gagner du temps pour s'affirmer dans son nouveau rôle. Certains faits en rendent compte :

- Le rapide déplacement de sa direction (ce qui inclut le bureau politique dirigé depuis l'exil par Khaled Meshaal) vers Le Caire, suivant ainsi la tradition de compter sur l'Egypte comme stock stratégique et voie de communication avec Washington ou Israël.

- La réaffirmation, à moins qu'ils ne soient attaqués sans cause, du maintien de la trêve qu'ils respectent depuis un an et que le Hamas a respecté (les attentats depuis lors ont été l'œuvre de la Jihad Islamique ou des Martyrs d'Al-Aqsa).

- L'apparente décision de former un gouvernement palestinien de style technocratique et modéré et les conversations et consultations effectuées à cet effet avec des personnalités comme Jamal Al-Khoudairi ou Mazen Sonnoqrot, sans même exclure des premiers schémas de gouvernement Salam Fayyad, réputé ex-ministre palestinien des Impôts, littéralement imposé en son temps par Washington à Yasser Arafat.

- L'acceptation du fait que, Mahmoud Abbas étant le président élu et, donc, sans que se produise techniquement un changement de régime, il doit accepter les accords souscrits jusqu'alors dans le cadre du processus de paix. Ce fait est capital et suppose une grande concession puisque tout le dialogue avec Israël s'effectue à partir de l'accord d'Oslo que le Hamas avait toujours répudié car il impliquait la reconnaissance juridique de l'Etat d'Israël.

- La confirmation ouverte – ouverte pour la première fois – du fait que le Hamas se joint au consensus arabe sur une paix possible après la restitution par Israël des territoires occupés en 1967.

Arriver pour durer

Les médias avertis et les observateurs initiés ont loué cette conduite. Ils la décrivent comme propre de l'habileté tactique dont le Hamas a souvent fait preuve par le passé et qui fut évidente, par exemple, lors de son entrée dans la vie politique conventionnelle à travers les élections locales, où il fit des campagnes exem-

plaires, noua des coalitions intelligentes et obtint de grands succès qui lui ont permis de gouverner de grandes villes en Cisjordanie et un triomphe écrasant à Gaza.

Un témoin direct déclarait à la mi février en citant le jeune éditeur du journal *Al Ristalat* (le Message), Ghazi Hamas, que le Hamas est venu pour rester et qu'il a gagné pour durer. Son exécutif ne perdra pas son temps en une exhibition confessionnelle du genre *my-God-is-bigger-than-your-God*, au contraire, il essaiera de gérer, réordonner les files difficiles de la résistance palestinienne et de faire de la politique pratique sans renoncer initialement à son programme qui, si l'on s'en remet à ses fondements, demande l'éradication de l'Etat d'Israël, qualifié, bien que de moins en moins – ce qui est indicatif – comme l'entité juive. C'est un point littéralement infranchissable et il rapproche la nouvelle situation du processus que souffrit en son temps Al Fatah et, plus profondément, l'ensemble de l'Organisation pour la Libération de la Palestine (OLP), dont le Hamas ne fait pas partie, bien qu'il soupèse la possibilité de le faire, car instrumentalement cela lui faciliterait bien les choses : la lettre constitutive de l'OLP fut amendée en son temps pour accepter, en définitive, la partition de 1947 et un Etat juif en ce lieu.

Une conduite testimonial, d'application littérale des principes conduirait à l'isolement et, donc, à un certain échec social, bien que le Hamas soit un parti particulièrement doué pour s'accomoder de peu de choses, gérer la pauvreté et pratiquer la solidarité, les armes favorites des islamistes sous toutes les latitudes (*L'islam politique*, Nazih Ayoubi, Barcelone, 1991). Mais il sait que beaucoup de votes lui sont prêtés (comme tous les islamismes politiques maintenant), en châtiment au gouvernement sortant et qu'il doit satisfaire certaines demandes sociales au delà du service à la cause nationale. Partant de là, le Hamas sait qu'il devra rendre compatibles ces deux choses.

La réaction initiale de ce que l'on appelle indûment communauté internationale est connue : nous ne traiterons pas avec le Hamas s'il ne reconnaît pas Israël, renonce au terrorisme et se désarme. Dès les premiers instants, cependant, on a pu percevoir des nuances intéressantes quoique peu surprenantes : la rigueur stricte de Washington (pas un dollar pour un gouvernement terroriste) connut son premier bémol de la bouche de la secrétaire d'Etat, Condoleezza Rice, elle même qui peu de jours après ajoutait que l'on pourrait étudier, au cas par cas, certains programmes humanitaires. L'Union européenne (UE) fut beaucoup plus prudente. Elle donnait un délai de trois mois pour l'atterrissage et elle émit un communiqué utile et polyvalent : « nous continuerons à financer le développement économique et institutionnel de la Palestine si le nouveau gouvernement s'engage à chercher une solution pacifique et négociée au conflit avec Israël ». Exemple...

Israël, toujours Israël... tel est, pour cesser avec les circonlocutions, le centre de la question et on ne pourra pas l'ignorer indéfiniment. Le gouvernement palestinien formé par le Hamas au sein d'un régime d'intérim présidé

par Abbas et qui se dit engagé par les accords signés, devra affronter le défi d'accepter Israël. Transformer une éventuelle reconnaissance de l'Etat d'Israël en condition sine qua non, serait, par contre, une erreur capitale... que peu de gens semblent disposés à commettre, en dehors de certains cercles américains, qui promeuvent une législation qui déclarerait éventuellement la Palestine comme centre international terroriste, la version crue du Hamastan, jeu de mot popularisé par l'ancien premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu.

Ici, comme partout, il est possible d'affiner et, premièrement, nuancer à partir de la présomption borgésienne selon laquelle tous les mots sont polysémiques. Ce n'est pas la même chose que d'exiger la reconnaissance d'Israël, la reconnaissance de l'Etat d'Israël ou la reconnaissance à Israël du droit d'exister. Le lecteur dispose désormais d'un guide à ce sujet et il pourra juger les intentions de chacun selon la formule utilisée. Pour ce qui nous concerne en tant qu'UE et, donc, associés de plein droit du Quartet (avec les Etats-Unis, la Russie et l'ONU) qui doit amener la solution juste au conflit, tant espérée, celui-ci a opté pour la troisième formule. Dans son communiqué du 30 janvier à Londres, il exprimait la nécessité de voir le nouveau gouvernement reconnaître « le droit à Israël d'exister ». La réunion des quatre pouvoirs, qui ne fut pas l'aimable séance que le communiqué conjoint semblait refléter (voir l'article d'Amira Haas, dans *Haaretz*, le 12 février 2006) choisit la troisième formule, la plus douce et la plus facile à aborder en termes politiques et dialectiques.

Le président Abbas et ce qu'il représente ont déjà reconnu Israël et, ainsi donc, ils négocient avec l'Etat juif. Le Hamas a déjà montré sa disposition à dialoguer avec Israël par la force des choses, pour des raisons techniques et d'ordre pratique impératives : « n'oubliez pas que parfois nous devons leur demander la permission avant de bouger », observait avec humour un porte-parole palestinien devant la presse anxieuse de savoir comment procéderait le mouvement. Il existe dans ce processus un tempo qu'il conviendrait de respecter : il faut d'abord savoir si le Hamas entrera dans l'OLP et, deuxièmement, si, en tant qu'entité pré-étatique ayant le statut d'observateur à l'ONU avec voix mais sans vote et ayant assumé les accords souscrits par Abbas, il n'a pas déjà reconnu de facto Israël comme un Etat créé littéralement par une décision de cette même ONU, c'est à dire, la même source de légalité qui, par exemple, établit avec la résolution 242 l'évacuation de la terre occupée en juin 1967 par Israël.

De la trêve à l'offre de Moscou

Le Hamas a été explicite à ce sujet : si Israël appliquait cette résolution, il observerait une longue trêve avec le voisin, pendant de nombreuses années. C'est, actualisée, ce que l'on connaît comme la thèse de l'armistice, exprimée en 1988 rien moins que par le fondateur en 1988 et chef spirituel du Hamas, le cheikh Ahmed Yassin, assassiné par Israël en mars 2004 : si l'éva-

cuation des territoires occupés s'effectuait, cette génération aurait largement accompli son devoir de lutter et l'armistice s'imposerait. Le lecteur connaît bien la différence entre trêve, armistice et traité de paix (comme ceux signés par l'Egypte et la Jordanie avec Israël) et comprend donc que le Hamas se place lui-même dans une position intermédiaire qui, dans tous les cas, garantit l'absence de violence pour un temps indéfini.

De plus, sur cette voie, le gouvernement palestinien version Hamas se rapprochait aussi, en pleine continuité, de la fameuse formule de complète reconnaissance contre complet retrait, connue aussi comme l'initiative saoudienne, énoncée par la Ligue arabe – dont la Palestine est membre de plein droit – lors du sommet de Beyrouth en mars 2002. La meilleure et plus claire proposition jamais faite par les arabes et qu'Israël a ignoré ouvertement (bien que le document constitutif du Quartet la mentionne comme faisant partie du corpus documentaire qui devrait être tenu en compte en vu d'un arrangement final). Ce processus de modération et de changement a duré plus de deux ans et a fait partie de la réélaboration de la plateforme politique du Hamas pendant les moments les plus durs de la seconde Intifada. Il s'est accéléré brusquement – et avec perspicacité – après sa victoire électorale.

Au cas où le virage n'eut pas été suffisamment explicite, Meshaal a fait un pas en avant sans précédents lors d'une interview dans un journal russe. Dans le paragraphe clé il dit : « Si Israël reconnaît nos droits et s'engage à se retirer de tous les territoires occupés, le Hamas et, avec lui, l'ensemble du peuple palestinien décideront de mettre un terme à la résistance armée ». Une déclaration sans précédents et d'une valeur politique extraordinaire qui est passée avec plus de peine que de gloire.

Les mots sont soigneusement choisis et, si l'on assume que la traduction de l'arabe vers le russe et du russe vers l'anglais ou le français est parfaite, ils sont le résumé le plus clair et raisonnable de la nouvelle position militante. La reconnaissance des droits des palestiniens est un fait depuis qu'Israël a assumé la légitimité d'un Etat palestinien à côté de l'israélien. Il ne demande pas un retrait tout de suite, mais le compromis de l'effectuer. C'est à dire qu'il offre des facilités et du temps. Il fait mention de tous les territoires occupés, ce qui comprend le Plateau du Golan syrien, généralement oublié, et la contrée des fermes de Chebaa, sur le sol libanais ou syrien, selon les versions. Et, enfin, il estime que l'ensemble du peuple palestinien abandonnera la lutte armée et il n'exagère pas, puisque Al Fatah, qui représente presque l'autre moitié, s'est déjà engagé en faveur de cette issue depuis des années.

Le Hamas radical ? Son programme, pour ainsi dire, vient brutalement de s'unir au consensus international régnant selon lequel seule l'application des résolutions de l'ONU, incluant la 672, peu mentionnée, sur Jérusalem, territoire occupé aussi, peut être la base d'une solution sensée. Face à ce virage spectaculaire et la promesse



Le leader du Hamas, Khaled Meshaal, lors d'une conférence de presse. Damas, Syrie (28 janvier 2006). / AP RADIALPRESS

d'un changement stratégique fondamental, Israël – l'Israël post-Sharon – confirme ce qui était une hypothèse plausible : le mur (« grille de sécurité » dans le jargon officiel israélien) est la frontière politique permanente que le gouvernement d'Ehoud Olmert, une alliance Kadima-Labor, se dispose à fixer unilatéralement après sa victoire aux élections législatives. C'est le premier ministre lui-même qui l'a précisé fermement lors d'une déclaration sur la TV-2 israélienne le 6 février 2006, après avoir inspecté le mur dans le voisinage de Jérusalem. Il n'y eu d'imprécision qu'au sujet des frontières de la vallée du Jourdan dont il dit qu'il est « impossible de perdre le contrôle de la sécurité sur la frontière est de l'Etat », sans aucun détail sur la façon dont il le fera. Israël radical ? ■